

PROGRAMME FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

L'organisation et les modalités de déroulement de la formation :

Programmes actualisés en permanences.

Pour les stages réalisés en INTRA, une confirmation écrite trois semaines avant le début de la formation est nécessaire pour effectuer la déclaration d'ouverture sur l'outil de gestion national FORPREV.

Un questionnaire d'information sera envoyé pour permettre d'être au plus juste.

Possibilité d'intervenir ou de faire une visite sur site, pour effectuer un audit par rapport aux risques.

La formation se déroule soit en intra ou en inter entreprise.

Objectifs / Compétences (INRS)

L'exercice de l'activité de SST nécessite la mise en œuvre de deux domaines de compétences :

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Contenus indicatifs :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Les modalités d'animation et moyens d'encadrement de la formation :

- Programme et contenu de la formation conformes au référentiel de formation de l'INRS
- Moniteurs SST à jour de leur Maintien Actualisation des Compétences (MAC)
- Les formateurs ont une activité pratique dans le domaine des premiers secours (sapeur-pompier, secouriste, Agent de sécurité incendie...) et possèdent une expérience sur le terrain.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

- En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence
- Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification.

Modalités de suivi de l'exécution du programme et appréciation du résultat :

- Feuille d'émargement
- Attestation de fin de formation
- La formation comporte une évaluation réalisée tout au long de la formation. L'évaluation donne droit, si elle est satisfaisante, au **certificat de SST de l'INRS**, délivré par l'organisme formateur (certificat sauveteur secouriste du travail).
- A l'issue de cette évaluation, un **certificat de Sauveteur Secouriste du Travail** valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.
- Cette formation fait l'objet d'un maintien/actualisation des compétences obligatoire (MAC) (Anciennement « Recyclage »)
- Questionnaire d'évaluation de la formation
-

Maintien et Actualisation des compétences :

- Le **certificat de SST (certificat sauveteur secouriste du travail)** est valable 24 mois. Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre une session de maintien et d'actualisation de ses compétences de SST pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.

La durée de la formation :

- Formation initiale : 14 heures en présentiel (il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession)

Public

- Tout public
- Tout salarié d'entreprise
- Personnels désignés pour porter secours en cas d'accident (article R.4224-15 du Code du travail) et/ou tout volontaire dans l'entreprise.
- L'ensemble du personnel désigné pour donner les premiers soins
- Accessibilité Personne à Mobilité Réduite : Vous pouvez contacter directement le centre qui pourra vous mettre en relation avec notre référent handicap, M LIGER Nicolas

Le nombre de stagiaires par session :

- De 4 personnes minimum à 10 personnes maximum

Prérequis

- Compréhension orale de la langue française

Moyens pédagogiques

- Support participant ludique et pratique reprenant les points clés de la formation
- Plan d'intervention
- Vidéos pédagogiques

Méthodes

- Formation action
- Prise en compte des situations professionnelles du stagiaire
- Alternance théorie/pratique Exercices pratiques et analyse terrain

Evaluation

- Evaluation et certification selon le référentiel de l'INRS

Validation

Un certificat SST (modèle national) est délivré

SST2025V.1

